

Adresse de la société populaire de Bouan (Ariège) qui annonce avoir fait disparaître le charlatanisme des prêtres et rétabli la philosophie dans ses droits, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Bouan (Ariège) qui annonce avoir fait disparaître le charlatanisme des prêtres et rétabli la philosophie dans ses droits, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 145;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27871_t1_0145_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

toyen Héritier, notaire à la résidence de Viriat (1), district de Bourg, département de l'Ain, fait don à la patrie du montant de la liquidation de son office.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (2).

6

Les citoyens François Etienne, maçon à Metz; Nicolas Gérardin, mercier à Nancy; Joseph Colin, cordonnier à Nomeny (3); Philibert Bardos, boucher à Villefranche; Charles Dominique et Félix Cuizer, font don à la patrie de leurs lettres de maîtrise par l'entremise du citoyen Christophe.

Mention honorable. insertion au bulletin (4).

7

La société populaire de Bouan, département de l'Arriège, annonce qu'elle a fait disparaître le charlatanisme des prêtres et rétabli la philosophie dans ses droits. Elle félicite la Convention d'avoir déjoué et puni la plus dangereuse des conspirations.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Bouan, s.d.] (6).

« Citoyen président,

Nous t'adressons l'argenterie de nos églises avec une adresse à la Convention: nous te prions d'en faire faire la lecture à la tribune, et d'être assuré de notre amour pour la liberté, l'égalité, de notre haine pour les rois et les tyrans, et de notre dévouement sans bornes à la chose publique.

Salut et vive la Montagne ».

GAINDAT (maire), SALVIN, ROUAN.

P.S.: L'argenterie consiste en 2 calices, 2 patennes, un ciboire et une petite boîte pesant en tout 4 liv. 1/2 environ ».

[Adresse de la Sté popul., à la Conv.; s.d.].

« Citoyens Représentants,

La philosophie et la raison ont aussi parmi nous leurs autels, et leurs temples: les momeries et le charlatanisme des prêtres, n'existent plus; les cloches, les croix, etc., ont été envoyées au district; l'argenterie de nos églises s'achemine maintenant vers la Convention; et tout ce qui servait d'aliment au fanatisme a été livré aux flammes, aux cris mille fois répétés de vive la République, vive la Montagne.

Encore une fois, Citoyens représentants, vos mesures sages et vigoureuses ont sauvé la

patrie: la plus horrible des conspirations vient d'être déjouée, les coupables guillotins; grâces vous soient rendues, Législateurs.

Restez, restez à votre poste, dignes représentants d'un peuple libre, n'accordez ni paix, ni trêve, que jusqu'à ce que la terre soit délivrée du dernier des tyrans; c'est le cri de tous les vrais montagnards, c'est celui des habitants de la commune de Bouan et Sinsat » (1).

GAINDAT, SALVIN, ROUAN.

8

La société montagnarde de Cahors offre à la Convention le tribut de son admiration et de sa sensibilité, et jure de périr plutôt que de souffrir l'avilissement de la représentation nationale (2).

[Cahors, 5 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Entourés de dangers et de conspirateurs, vous avez déployé la vertu, le courage et l'énergie qu'aurait développé le peuple français en masse; recevez notre tribut de sensibilité et d'admiration, puisque vous remplissez les engagements que vous avez pris avec la République; nous vous jurons de faire respecter vos décrets et nous périrons tous plutôt que de souffrir l'avilissement de la représentation nationale.

Des mandataires corrompus et corrupteurs ont conspiré contre leur patrie, ils ont préféré l'or de Pitt et la protection des tyrans aux vertus du gouvernement républicain, et à la reconnaissance du premier peuple de l'univers; que tous les traîtres périssent et que leur supplice effraie les ennemis de la liberté; toutes les fois que vous frapperez un député coupable, vous obtiendrez de nouveaux droits à notre confiance et à notre vénération. Nous ne nous amuserons jamais à compter les membres qui siègent parmi vous, nous ne voyons que la Convention nationale et tant que vous décréterez la punition des traîtres et le bonheur du peuple, nous ne demanderons pas combien vous êtes, mais nous publierons vos vertus et notre puissance.

Nous portons envie à nos frères de Paris; ils entourent la Convention de leur amour et de leurs bayonnettes; au premier danger qui vous menace, ils sont là pour vous défendre. Ils ont mérité ce poste d'honneur, par leur courage imperturbable, par leur attachement constant à la cause sacrée de la liberté, et le respect qu'ils ont toujours témoigné pour la représentation nationale; mais souvenez-vous, Législateurs, que les sans-culottes de Cahors rivaliseront avec les parisiens quand il s'agira de voler au secours du Sénat français; et de faire respecter sa volonté, quand il s'agira d'appuyer les mesures du Comité de salut public, de poursuivre les Chabotins et d'exterminer les factieux; nous sommes debout, nous veillons au-

(1) Et non Virriet.

(2) P.V., XXXVI, 46.

(3) Meurthe.

(4) P.V., XXXVI, 46.

(5) P.V., XXXVI, 46; Bⁱⁿ, 3 flor.; Débats, n° 584, p. 83; M.U., XXXIX, 73. Bouan, près de Tarascon.

(6) C 301, pl. 1077, p. 19, 20.

(1) Sensat.

(2) P.V., XXXVI, 46. Bⁱⁿ, 3 flor.; J. Sablier, n° 1274.

(3) C 303, pl. 1100, p. 8.